

Professionnels des SMS : accompagner vers le milieu ordinaire de formation

Soutenir l'accès à la qualification des personnes en situation de handicap en s'appuyant sur des dispositifs de formation professionnelle de droit commun. Sécuriser leur parcours en s'appuyant sur les ressources de la politique régionale.

Objectif de la formation

- ✓ Appréhender l'environnement de la formation professionnelle pour adulte : les dispositifs, l'offre de formation de droit commun et spécifique.
- ✓ Connaître le contexte légal et les politiques régionales en matière d'accessibilité des formations professionnelles.
- ✓ Clarifier les notions de handicap, de situation de handicap, de statut de «travailleur handicapé».
- ✓ S'approprier les notions d'accessibilité et de compensation du handicap.
- ✓ Connaître et mobiliser le Centre Ressource Formation Handicap (CRFH).

Contenu des 2 journées de formation

- Les dispositifs de formation de droit commun et spécifique, les dispositifs infra qualifiants (acteurs, modalités d'accès, financeurs).
- La loi du 11/02/2005 : notions clés, obligations des organismes de formation.
- L'accès à la formation des personnes handicapées dans la politique régionale Nouvelle-Aquitaine.
- Un statut pour l'insertion en milieu ordinaire des personnes : la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH).
- Les moyens et outils au service des obligations des centres de formation : la charte régionale d'engagement pour l'accessibilité des formations, la prestation Accea, le Centre Ressource Formation Handicap (CRFH).
- Le rôle de l'établissement médico-social dans la sécurisation du parcours de formation.

Public éligible :

Professionnels des structures et services médico-sociaux, accompagnant des publics en situation de handicap.

Méthodes et moyens pédagogiques :

La formation s'appuie sur les connaissances des participants et met l'accent sur l'interactivité :

- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Analyse de situations concrètes
- Échanges et témoignages

Intersession d'un mois :

- Expérimentation sur site et mise en pratique

Modalité d'évaluation des acquis :

- Questionnaire

Attestation de présence.

Animation :

Chargé(e)s d'appui et de développement du Centre Ressource Formation Handicap (CRFH).



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

Prochaines dates en 2023 :

FOAD - 13 et 14 mars (14 heures sur 2 jours)

FOAD - 25 et 26 mai (14 heures sur 2 jours)

Inscription sur le site internet : www.crfh-handicap.fr